

14 rue de Vidailhan
CS 93105
31131 Balma Cedex
Tél. 0 969 320 319
N° Siren : 391 851 557
N° Identification TVA : FR43 391 851 557

GAEC DE RAYGASSE
LIEU DIT RAYGASSE
46150 THEDIRAC

N° Client / Identifiant internet :
10815379
Date exécution vente/prestation :

Albi, le 28 juillet 2025.

FACTURE N°AB2500163

ABONNEMENT - Service Sondes à fourrage GROUPAMASAFE 2025

Référence	Désignation	Qté	Prix unitaire HT (€)	Montant HT (€)
ABSAF-2025	Abonnement au service Sondes à fourrage	1	80,00	80,00
Total HT				80,00
Total TVA 20%				16,00
Total TTC				96,00
NET A PAYER (€)				96,00

MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement sera effectué par prélèvement automatique sur le compte bancaire figurant sur le RIB fourni par vos soins lors de la commande.

Montant à payer	Mode de règlement	Echéance
96,00 €	Prélèvement	05/08/2025

Sur option, la TVA est acquittée suivant le régime des débits pour les prestations.

Modalités et conditions de paiement : toutes nos ventes, interventions et prestations de service sont payables au plus tard à la date d'échéance figurant sur la facture et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. En cas de retard, il sera appliqué des intérêts de retard correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire de 40€ sera due au créancier pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement. Ce montant s'ajoutera aux pénalités de retard (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012).

Le service est commercialisé par Groupama d'Oc, Caisse Régionale d'Assurance Mutuelles Agricoles d'Oc.